

Le COVID s'attaque à notre santé Le CODIR* s'attaque à nos congés

* Comité de Direction

Suite à la mise en œuvre de l'accord national signé par la CFDT et le SNECA sur la prise de jours de repos imposés, **la Direction a clairement décidé de siphonner nos congés** :

- 5 jours pour le mois d'avril,
- 5 jours pour le mois de mai,
- et pour la période estivale, "*chaque salarié doit planifier 3 semaines obligatoirement ; il est conseillé de planifier 4 semaines.*" (cf mail de la Direction du 09/04).

Tout en précisant qu'il "s'agit bien d'un minimum, des congés complémentaires, adaptés aux besoins de travail, peuvent être posés". Il ne s'agit plus de prendre des congés pour se reposer, mais pour les besoins organisationnels de l'entreprise.

Ainsi, on en arrive à des situations où des collègues se retrouvent avec quasiment plus de congés à partir du mois de septembre !

Et pour celles et ceux qui ont l'espoir d'avoir au moins une reconnaissance financière, voici la réponse de la Direction à la demande d'une prime exprimée par la CGT lors d'une réunion de suivi de l'épidémie :

"Ce n'est pas le sujet du moment (...) et l'entreprise a déjà versé une prime au mois de janvier !",

En référence à la prime Macron versée pour améliorer le pouvoir d'achat, **mais qui a surtout servi à masquer l'augmentation de 0,3% des salaires en 2019**.



Retrouver ce tract sur notre page Facebook (@cgtcatp)